

Dans de nombreuses paroisses évangéliques, la question du certificat Covid a scindé les rangs en deux clans. Leur faïtière menace d'ailleurs d'engager une action en justice

Vaccin et certificat divisent

LUCAS VUILLEUMIER, PROTESTINFO

Eglises ▶ «Au vu du grand nombre de clashes entre paroissiens au sujet du certificat Covid, certaines paroisses ont dû prendre le taureau par les cornes», déclare Christian Kuhn, directeur du Réseau évangélique suisse (RES). En effet, de par leur plus forte fréquentation, les Eglises libres sont davantage touchées par ces mesures. Au sein du RES, elles seraient 63% à dépasser la limite de 50 personnes lors des cultes du dimanche, seuil au-delà duquel le certificat devient obligatoire.

«Des tensions apparaissent, car certaines personnes acceptent de suivre les autorités, tandis que d'autres sont dans l'opposition», détaille-t-il. «On constate de nombreux conflits d'ordre privé, au sein des familles, des groupes de maison et de toutes les équipes de service, bien que nous soyons institutionnellement pour le respect des règles sanitaires en place.»

Mobbing en paroisse

«Dans mon Eglise, une réunion extraordinaire a dû être mise en place afin d'expliquer pourquoi notre paroisse n'entrerait pas en désobéissance civile et refuserait également l'option du certificat Covid», raconte un paroissien fréquentant une église évangélique vaudoise, où l'on a préféré faire deux services de suite le dimanche, afin de «ménager la chèvre et le chou».

Plus que le pass sanitaire, c'est bien la question du vaccin qui sème la discorde. «Sur nos groupes Whatsapp et les réseaux sociaux, certains membres affichent la couleur, dénonçant l'atteinte à la liberté individuelle que représente pour eux la vaccination globale de la population», explique encore le paroissien, qui avoue hésiter à quitter son Eglise, suite au mobbing dont il aurait été «victime de la part des antivax». Philippe Henchoz, pasteur de l'Eglise évangélique de Meyrin, dit également son inquiétude: «Je suis préoccupé, car je vois dans certaines paroisses une fragmentation,



Très fréquentées, les Eglises évangéliques dépassent souvent la limite des 50 personnes lors des cultes du dimanche. KEYSTONE

voire un repli identitaire autour de ce thème.»

Pasteurs «enjoins à la désobéissance civile»

«Je comprends la grogne au sein des évangéliques, dans la mesure où on nous avait garanti qu'il n'y aurait pas de certificat sanitaire dans le milieu ecclésial au mois de mai. Ce retournement de veste est difficile à digérer», explique Philippe Thueller, secrétaire général de la Fédération romande d'Eglises évangéliques. Selon lui, «la première source de tensions vient du fait que la Confédération, voulant bien faire, a laissé aux Eglises locales le choix entre l'obligation du pass sanitaire ou la limite à 50 personnes». Les paroissiens, sachant que leur Eglise pouvait décider entre les deux options, se seraient donc plus facilement permis de faire pression auprès de leurs responsables.

Plus que le pass sanitaire, c'est bien la question du vaccin qui sème la discorde

Pasteurs et Conseils de paroisses semblent d'ailleurs tiraillés face à l'envie de certains fidèles de s'asseoir sur les consignes gouvernementales. «Il nous est en effet remonté que plusieurs pasteurs avaient été enjoins à la désobéissance civile», rapporte Christian Kuhn, qui a systématiquement déconseillé toute action en ce sens. «La désobéissance civile est d'ailleurs théologiquement non négociable», assène-t-il.

Mais pourquoi y a-t-il chez les évangéliques plus de remous qu'ailleurs? Pour Christian Kuhn, «il existe, dans l'ADN évangélique, une tendance à la revendication de liberté et d'autonomie. C'est finalement assez normal de la part de gens qui sont en somme la réforme de la Réforme». Le théologien Pierre Gisel, membre de la Commission consultative du Conseil d'Etat vaudois sur les affaires

religieuses, nuance: «Même si avoir un regard critique est sain, il y a une tendance, chez les évangéliques, à croire à une vérité du monde un peu autonomisée, qui vaut pour elle-même et en elle-même.»

Et s'il comprend le «décalage et l'esprit critique évangéliques», Pierre Gisel attire l'attention sur le fait que «des modalités d'un refus de respecter une décision officielle» doivent être justifiées selon une «raison publique»: «Si les évangéliques expliquent un désaccord par une lecture littérale de la Bible, cela ne va pas. En revanche, s'ils arrivent à argumenter, sur un plan anthropologique et social, qu'une valeur humaine est menacée, cela est acceptable.»

Jusqu'à la Cour européenne de justice?

Dans une circulaire de demande d'informations adressée à l'OFSP par Freikirchen et le

RES, les deux organisations formulent que «selon l'Evangile, nous ne voulons refuser à personne une présence physique dans le service». Il est d'ailleurs recommandé plus loin, lors de services funèbres, «de ne refuser personne» pour cette raison. Il est aussi demandé pourquoi les personnes n'ayant pas de certificat ne pourraient pas «tout de même assister à l'événement en respectant les exigences en matière de masque et de distance».

Le document explique aussi que certains évangéliques «font valoir que la technologie ARNm nécessite des délais d'introduction et de clarification beaucoup plus longs», mais aussi que «d'autres affirment que des lignées cellulaires provenant de fœtus avortés ont été utilisées dans le cadre de recherches sur la technologie ARNm». Cette dernière donnée est mise en corrélation avec le «dilemme» vécu par certains végétaliens, «réjeant le vaccin parce que des tests sur les animaux sont utilisés lors de son développement».

La faïtière des Eglises libres envisage donc de déposer une requête juridique contre la nouvelle réglementation. Le but est une exemption complète de la règle du certificat pour les services religieux et autres événements religieux, comme l'expliquait Peter Schneeberger, président de l'Union des Eglises évangéliques libres, dans les colonnes de la *NZZ am Sonntag* le 3 octobre.

Prête à aller jusqu'à la Cour de justice de l'Union européenne, la faïtière examine également deux autres alternatives: une plainte à la police afin que la justice fédérale se prononce si l'OFSP, à terme, n'était pas convaincu par les négociations en cours d'alléger les mesures actuelles. Cette démarche serait-elle une façon de calmer le jeu dans les paroisses? Selon Christian Kuhn, «les autorités doivent faire attention de ne pas trop tendre l'arc. Même si nous avons toujours réussi à faire entendre raison à des paroissiens révoltés, certaines réactions très fortes pourraient survenir, à force.»

Abus sexuels: l'abbé Betticher écrit au pape

Suisse ▶ Insatisfait de la réaction des évêques français au scandale des abus sexuels, l'abbé Nicolas Betticher, à Berne, a écrit une lettre ouverte au pape François. Il demande un geste fort de la part de l'Eglise.

La lettre de Nicolas Betticher est visible sur le site de sa paroisse de Bruder Klaus, à Berne. Elle sera aussi présentée à l'issue des messes: la démarche se veut participative et les fidèles sont appelés à signer ou/et à commenter, en bien ou en mal, le texte, précise-t-il. Une fois un certain nombre de signatures obtenues, la lettre sera envoyée au Saint-Père, à Rome. Celui qui a été chancelier, officiel et vicaire général

des diocèses de Lausanne, Genève et Fribourg participera aussi à l'étude sur les abus prévue par la Conférence des évêques suisses.

Que pensez-vous du débat actuel sur les abus en France?

Nicolas Betticher: Je suis choqué. Il y a au moins 330 000 cas d'abus – et rien ne se passe. Les évêques et les catholiques acceptent simplement le scandale. Comment se peut-il que les catholiques descendent dans la rue contre le «mariage pour tous» mais restent silencieux face au fait que tant d'enfants et de jeunes ont été blessés? Il manque un signal fort qui dise: «ça suffit!» Et il n'est pas possible que le

président de la Conférence des évêques de France (CEF) puisse dire: «S'il vous plaît, donnez-nous de l'argent pour indemniser les victimes des erreurs commises par des évêques», dont certains sont encore en fonction. C'est absurde. Pour les victimes, c'est une gifle.

Dimanche dernier, à l'occasion de votre homélie, vous avez annoncé une initiative personnelle...

Le pape François a ouvert le processus synodal à Rome. Il me manque cependant un signe indiquant que quelque chose est vraiment en train de changer. J'ai annoncé dans mon homélie que j'allais écrire une lettre au pape. Ça ne

peut pas continuer ainsi. Je perçois aussi que le processus synodal est en danger. Nous ne pouvons pas parler de manière crédible de la foi, de l'Evangile et de l'écoute du Saint-Esprit si nous n'abordons pas enfin la question du pouvoir. Pour cela, cependant, nous avons besoin d'un signal du pape indiquant qu'il ne veut pas seulement écouter, mais qu'il veut réellement introduire une séparation des pouvoirs dans l'Eglise. La situation légale doit être révisée de toute urgence.

Pensez-vous que votre lettre retiendra l'attention du pape?

Je ne peux pas rester sans rien faire. Nous devons découpler la concentra-

tion du pouvoir et mettre en place des tribunaux et des organes de contrôle indépendants dans chaque pays. C'est pour cela que je me bats.

Le capucin Joël Allaz a abusé de mineurs aussi bien en Suisse qu'en France. Se pourrait-il que l'étude française mette en lumière des cas concernant la Suisse?

Je n'ai pas pris connaissance de l'étude française, il y a des milliers de pages à lire. Mais ce n'est pas un secret que les prêtres problématiques ont été transférés de diocèse en diocèse. Je m'attends donc à ce que des cas ayant un lien avec la Suisse apparaissent également dans l'étude française. **CATH.CH**